Encourager les écoles à soutenir l'activité physique

SONDAGE SUR LES POSSIBILITÉS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE OFFERTES EN MILIEU SCOLAIRE DE 2015

Sensibilisation aux ressources en matière d'activité physique et de sport

Dans le cadre du Sondage de 2015 sur les occasions de faire de l'activité et du sport à l'école, on a demandé aux administrateurs scolaires s'ils avaient déjà entendu parler de ressources particulières en matière d'activité physique ou de sport. Le présent bulletin résume les résultats à cet égard en fonction des caractéristiques de l'école et de la collectivité.

La majorité des administrateurs scolaires indiquent qu'ils ont entendu parler du Programme national de certification des entraîneurs (86 %) et du Guide canadien d'activité physique pour les enfants et les adolescents (81 %). Approximativement un tiers ou moins des écoles ont déjà entendu parler des autres ressources particulières, notamment :

- Stratégies de promotion de la culture de l'activité physique (31 %),
- Politique canadienne du sport (31 %),
- Directive sur le développement à long terme du joueur/de l'athlète (28 %),
- Directive canadienne en matière de comportement sédentaire chez les enfants et les adolescents (14 %).

Il y a généralement très peu de différences significatives régionales par rapport à la sensibilisation aux ressources, à deux exceptions près. Comparativement à la moyenne nationale, les écoles du Québec sont moins susceptibles d'avoir entendu parler du Guide canadien sur l'activité physique pour les enfants et les adolescents et des stratégies de promotion de la culture de l'activité physique.

Caractéristiques de l'école

Les écoles dont la population est la plus petite sont moins susceptibles que les écoles dont la population est moyenne à élevée de connaître la Directive sur le développement à long terme du joueur/de l'athlète et les stratégies de promotion de la culture de l'activité physique. Les écoles les plus populeuses sont aussi plus susceptibles de connaître le Programme national de certification des entraîneurs. Curieusement, les écoles dont la population est la plus élevée sont moins susceptibles que les écoles à moyenne densité de connaître le Guide canadien sur l'activité physique pour les enfants et les adolescents.

FIGURE 1
Sensibilisation aux ressources en matière d'activité physique et de sport

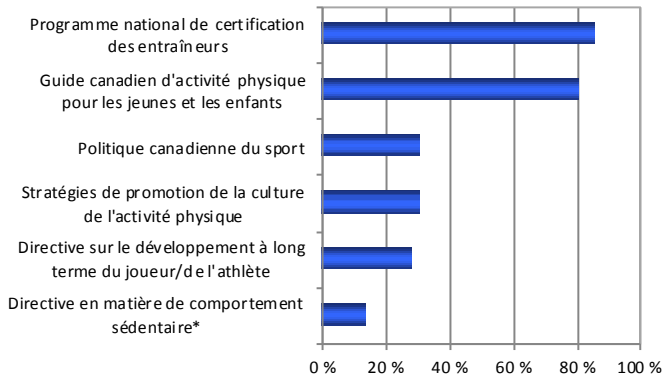

Sondage sur les possibilités d'activité physique offertes en milieu scolaire de 2015, ICRCP
**pour les enfants et les adolescents canadiens*

FIGURE 2
Sensibilisation aux ressources en matière d'activité physique et de sport selon la taille de la population étudiante

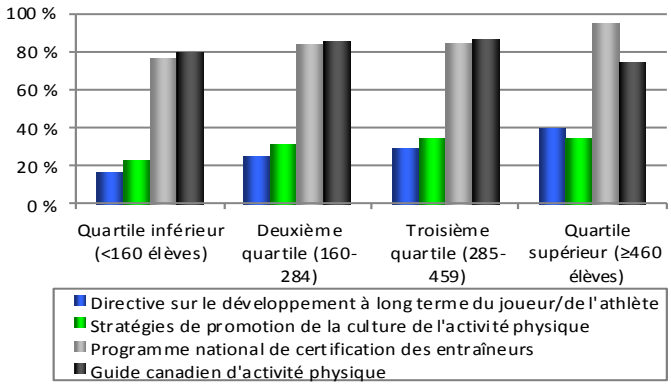

Sondage sur les possibilités d'activité physique offertes en milieu scolaire de 2015, ICRCP

En général, les administrateurs des écoles secondaires sont plus susceptibles de connaître bon nombre de ces ressources. Par exemple, relativement plus d'écoles secondaires indiquent connaître les stratégies de promotion de culture de l'activité physique, la Directive sur le développement à long terme du joueur/de l'athlète et le Programme national de certification des entraîneurs, comparativement à la moyenne nationale. Dans le même ordre d'idée, une plus grande proportion d'écoles intermédiaires et d'écoles combinant les niveaux intermédiaires et secondaires sont plus susceptibles de connaître le Programme national de certification des entraîneurs comparativement à la moyenne, alors que relativement moins d'écoles primaires connaissent cette ressource. Comparativement à la moyenne nationale, une plus grande proportion d'écoles polyvalentes (de la maternelle à la 12e année) indique qu'elles connaissent la Directive sur le développement à long terme du joueur/de l'athlète.

FIGURE 3
Sensibilisation aux ressources en matière d'activité physique et de sport selon le type d'école

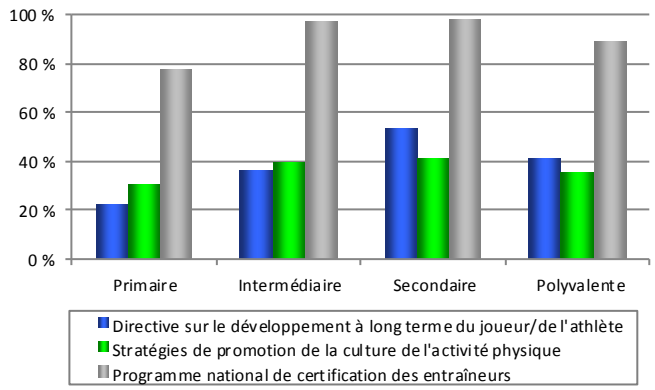

Sondage sur les possibilités d'activité physique offertes en milieu scolaire de 2015, ICRCP

Caractéristiques de la collectivité

En général, il n'y a presque pas de différences significatives par rapport à la sensibilisation à tout type de ressources particulières en matière d'activité physique et de sport en fonction des caractéristiques de la collectivité, à une exception près. Comparativement aux écoles de plus petites collectivités, les écoles situées dans des collectivités de 10 000 à 299 999 résidants sont plus susceptibles de connaître le Programme national de certification des entraîneurs.

INSTITUT CANADIEN DE LA RECHERCHE SUR LA CONDITION PHYSIQUE ET LE MODE DE VIE
201-185 rue Somerset Ouest • Ottawa, ON K2P 0J2 • (613) 233-5528 • info@cflri.ca • http://www.cflri.ca/

La protection de ce bulletin a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de Sport Canada, le Conseil interprovincial du sport et des loisirs et à l'appui de l'organisme Éducation physique et santé Canada. Les vues exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des organismes mentionné ci-dessus.